L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 OCTOBRE 1892. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 14 OCTOBRE 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

M. LIEBKNECHT, Député socialiste allemand.

M. Liebknecht, le député socialiste allemand, vient de quitter la France—dit le *Journal des Débats*—après avoir assisté au Congrès révolutionnaire de Marseille. Le bruit a été répandu au Congrès que le gouvernement de la République avait eu l'intention de l'expulser: est-il besoin de dire que nous n'en croyons rien? La présence de M. Liebknecht à Marseille n'a pas constitué, un seul instant, un inconvénient politique, ni un danger social. Il ne semble même pas que l'honorable membre du Reichstag ait pris une part très active aux travaux du Congrès, et les confidences qu'il a faites, hors séance, à des journalistes sont beaucoup plus intéressantes que ses discours officiels. L'expulsion de M. Liebknecht aurait créé un incident; sa présence au Congrès n'en était pas un. Son langage n'a pas eu plus de gravité que celui des autres orateurs qui ont été entendus; il n'y avait assurément aucune raison de s'en émouvoir.

Et puis, M. Liebknecht, malgré ses opinions socialistes dont la grande majorité de nos concitoyens est si éloignée, jouit en France de plus de sympathie que beaucoup de ses compatriotes, parce qu'il a protesté autrefois contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, protestation qu'il a renouvelée depuis, dans plus d'une circonstance. Comment ne serions nous pas sensibles à l'attitude qu'il a prise à ce sujet? Nous n'éprouvons aucun besoin de nous demander par quelle suite d'arguments ni en vertu de quel système il est arrivé à sa conclusion: ce serait pousser trop loin l'esprit critique. Encore aujourd'hui, M. Liebknecht ne désespère pas de la question d'Alsace-Lorraine entre son pays et le nôtre. Cette confiance est des plus respectables en elle-même: malheureusement il est difficile d'apercevoir comme prochain le moment où elle sera réalisée. "Faites la République démocratique et sociale, a dit M. Liebknecht au Congrès de Marseille; laissez nous faire notre République démocratique et sociale, et la question de l'Alsace-Lorraine sera vidée." Certes, nous laisserons très volontiers M. Liebknecht faire sa République démocratique et sociale. Il n'y rencontrera aucun empêchement de notre part; mais peut-être en trouvera-t-il davantage en Allemagne, même sans aller jusqu'à croire, avec lui, que l'immense armée de l'empire soit dirigée beaucoup plus contre les socialistes du dedans que contre les ennemis du dehors; nous craignons que son rêve social ne se heurte à beaucoup de difficultés pratiques. Il faudra longtemps pour les surmonter.

Parlons franchement: l'école à laquelle appartient M. Liebknecht a une conception de l'idée de patrie très différente de celle que l'histoire a profondément ancrée, des deux côtés de la frontière, dans le cœur des peuples. Le jour où il n'y aurait plus ni Allemagne ni France comme patries distinctes, ayant leur vie propre, avec les sentiments qui en découlent, il n'y aurait plus d'Alsace-Lorraine à titre de démembrement d'une des deux patries et d'accroissement de l'autre. La question serait, en effet, réglée; mais l'âme humaine serait bien changée et, à notre avis, diminuée. Il n'est pas à croire que des changements aussi radicaux se produisent avant de nombreuses générations, si même ils se produisent jamais, et nous ne voulons pas rechercher aujourd'hui s'ils sont désirables: nous craindrions de faire de la peine à Liebknecht en échange du plaisir qu'il nous fait, ou qu'il se propose de nous faire. En attendant, regardons au delà du Rhin; qu'y voyons-nous? L'Allemagne armée jusqu'aux dents, et son gouvernement qui demande au pays des sacrifices nouveaux pour s'armer encore davantage. Non content de sa force propre, il a formé une coalition avec l'Autriche et l'Italie, et, du nord au sud de l'Europe centrale, il a jeté les larges assises d'une ligue militaire plus formidable que ne l'a jamais été la monarchie de Charles-Quint. M. Liebknecht a beau assurer que ce n'est pas là une œuvre de chauvinisme, et que ces terribles moyens d'action ont été surtout réunis pour protéger la bourgeoisie contre les socialistes, une telle affirmation fait sourire. Ce sont choses qu'on peut dire au Congrès de Marseille; partout ailleurs, il est difficile de les prendre au sérieux. Certainement, M. Liebknecht ne cherche pas à nous tromper, car il est honnête homme; mais ne se trompe-t-il pas lui même? Et comment ne pas apercevoir que, si nous nous trompions avec lui, les conséquences pour nous risqueraient d'être bien graves?

Lui n'en croit rien. Sa conviction est que la meilleure sauvegarde de la France est dans le socialisme allemand. Il n'a pas assez de sévérités pour notre entente avec le tzar, un "empereur autocrate"! Cela lui paraît "honteux, triste, profondément triste et écœurant". Ce bon M. Liebknecht abuse sans doute un peu des épithètes, mais nous ne lui en voulons pas. Il est d'ailleurs prêt à jurer que "la Russie trahira la France, comme elle a trahi l'Allemagne." Il devrait bien nous dire à quel moment la Russie a trahi l'Allemagne; mais passons. Il s'étonne avec une amusante indignation que nous cherchions l'appui éventuel d'un grand empire, quand nous avons le sien et celui de ses amis, qui devrait nous suffire. Eh quoi! si par malheur la guerre éclatait entre l'Allemagne et la France, M. Liebknecht viendrait-il à notre secours? Oui, assure-t-il, si nous étions attaqués; non, si nous étions les agresseurs. Dans le premier cas, il prendrait le fusil et il ne craindrait pas de risquer sa vie pour la défense du territoire français, "le pays de l'idée révolutionnaire". Dans le second, il défendrait son propre pays, car, dit il, "je suis un peu Allemand". Peut être même, l'est-il plus qu'il ne le croit, et si nous n'émettons aucun doute sur son concours, dans l'hypothèse d'une attaque de l'Allemagne contre la France, c'est encore une fois pour ne pas le contrarier. Qui sait si, à ce moment, le vieux fond d'atavisme allemand qui dort en son âme ne prendrait pas le dessus sur toute autre sentiment? Si cela arrivait, il peut nous en croire, nous ne lui en voudrions pas; nous trouverions même son entraînement excusable et naturel; et c'est une des raisons pour lesquelles nous préférons l'alliance russe à la sienne. Il y en a d'autres, mais à quoi bon les lui donner? M. Liebknecht n'y croirait pas. Puisqu'il estime que la force offensive et défensive de la triple alliance est surtout dirigée contre le socialisme et parvient à peine à le tenir momentanément en échec, il doit regarder l'alliance qu'il nous offre comme très supérieure à celle de la Russie. On le voit, il y a beaucoup de malentendus entre M. Liebknecht et nous! Il est même fort probable que, dans d'autres circonstances, quelques-unes de ses théories seraient moins bien accueillies par les mêmes auditeurs qui l'applaudissaient inconsidérément à Marseille. La vieille idée de patrie a encore plus de prise sur nos ouvriers qu'il ne paraît le croire, et si le jour des sacrifices suprêmes arrivait, il suffirait d'un coup de clairon pour leur faire oublier bien des sophismes.

M. Liebknecht, le socialiste allemand, qui vient de prendre part au Congrès du parti ouvrier tenu à Marseille, a été interviewé par plusieurs de nos confrères de Paris.

Un rédacteur du *Temps* l'a interrogé sur la question économique et sociale. Le *Gaulois* lui a fait demander son avis sur la politique extérieure.

—Que feraient les socialistes allemands au cas d'une guerre avec la France, a demandé le reporter?

—Cela dépendrait des circonstances dans lesquelles cette guerre se produirait. Mais il est un point, dès aujourd'hui nettement établi. En présence d'une agression de l'Allemagne contre la France, tout le parti démocratique socialiste allemand se lèverait et combattrait le gouvernement qui aurait commis cet attentat. Moi-même je prendrais le fusil et je ne craindrais pas de risquer ma vie pour la défense du territoire français, le pays de l'idée révolutionnaire.

—Admettons—ce qui n'est qu'une simple supposition—que ce soit la France qui commette cette agression. Que feriez-vous alors?

—Vous oubliez que je suis aussi un peu Allemand. Ce serait une véritable trahison de ma part, comme de celle de tous les socialistes allemands, s'ils ne protégeaient pas, à leur tour, leur pays contre une invasion étrangère.

—Que pensez-vous de la retraite forcée de M. de Bismarck?

—Au point de vue de la politique extérieure, c'est un grand bienfait. M. de Bismarck était, au pouvoir, une menace de tous les instants contre la paix de l'Europe et, surtout, contre la France. Cela, je puis vous le certifier. L'empereur Guillaume et M. de Caprivi ne désirent pas, ne souhaitent aucunement courir les risques d'une conflagration qui serait générale. Maintenant, en ce qui nous concerne, nous plus directement, le départ de M. de Bismarck des affaires publiques nous a été d'un terrible soulagement. Nous avons maintenant plus de liberté, par conséquent plus de latitude dans notre langage et dans notre organisation.

—Quant à l'alliance franco-russe?

—Oh! cela je ne puis l'admettre. Je ne parle pas, en ce moment, avec les sentiments intimes d'un Allemand. Je dis qu'il est véritablement honteux, vous pouvez le dire, de voir la France, c'est-à-dire le pays où a germé pour la première fois l'idée révolutionnaire, courber servilement l'échine devant un empereur autocrate, s'agenouiller et baiser les pieds d'un potentat. Non, cela, je ne puis en convenir. La République s'allier avec un empire absolu, c'est triste, profondément triste et écœurant.

—Songez, Monsieur, que c'est un traité d'alliance défensive.

—Ah! vraiment. Eh bien! moi, je dis que la Russie trahira la France comme elle a trahi l'Allemagne. Si vous êtes attaqués, rappelez vous que les sympathies démocratiques de l'Europe seront cent fois plus efficaces que l'appui des forces militaires de la Russie.

Et comme son interlocuteur souriait d'un air de doute, M. Liebknecht, abandonnant son calme, s'écria plusieurs fois:

—Oui, elle vous trahira comme elle nous a trahis!

—Un dernier mot, Monsieur. Que pensez-vous des futures élections du Reichstag?

—Etant donné l'impopularité dont jouit, en Allemagne, la nouvelle loi militaire, nous gagnerons hardiment un million et demi de voix de plus, ce qui portera à deux millions et demi le chiffre des forces de notre parti. Actuellement, il y a trente-six députés socialistes; aux élections prochaines, nous serons au bas mot une cinquantaine.

LOUISIANE.

Le Farmer, Covington, paroisse St-Tammany, du 8 octobre:

La récolte de la paroisse St-Tammany, sera, décidément, en déficit, sur celle de l'an dernier; mais ils n'en est pas de même du riz et de la canne, dont le rendement est abondant.

Il faudrait, cependant, pour que les planteurs en puissent tirer profit, que les prix soient convenablement élevés.

Nous publions, ailleurs, un changement complet, dans le service du steamer *New Camelia*, en même temps que ses réductions de prix. C'est, maintenant, un dollar, pour un seul passage, et $1.50 pour l'aller et retour, le billet étant bon pour trois jours. Le prix du frêt du transport de bétail est aussi réduit. M. Rob. Badon a été nommé agent local du *New Camelia*; son quartier-général est établi au magasin des frères Frédérick. Il s'y fera un plaisir de recevoir les clients du steamer; il donnera, à tous, avec son affabilité ordinaire, les renseignements qu'ils pourront désirer.

—M. Geo. R. Dutsch, de Madisonville, a semé 5 1/2 acres de riz; il en a tiré 73 sacs de 193 livres, chacun. C'est là une récolte remarquable. Nous doutons qu'on puisse, ailleurs, en faire une plus belle.

Le Meschacébé, Bonnet-Carré P. O. paroisse St-Jean-Baptiste, du 8 octobre:

Un beau temps, qui semble s'être établi en permanence depuis près d'un mois, favorise beaucoup les travaux des champs, et l'on en profite, de toutes parts, pour faire d'abondantes provisions de fourrage et mettre à l'abri les récoltes. La canne à sucre, qui n'a plus besoin de pluie, va mûrir à souhait, si cela continue, et donner beaucoup de sucre. Sur plusieurs habitations, on a commencé à l'abattre et à la porter au moulin, et, dès lundi, on verra fumer plusieurs sucreries dans notre paroisse.

Les routes publiques, qui étaient effroyables il y a un mois, sont aujourd'hui superbes, et les fonctions d'inspecteur seraient devenues une sinécure de premier ordre, si ce n'étaient les vilains ponts qui les traversent.

—Samedi soir, le 1er courant, est décédée, sur la rive gauche, Mme veuve Pierre Lèche, à l'âge de 63 ans. Ses restes ont été accompagnés, le lendemain, au cimetière St-Pierre, par une foule de parents et d'amis.

L'Intérim, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 8 octobre:

Le temps exceptionnellement beau permet aux contracteurs des levées de pousser leur travail rapidement. L'immense levée Belmont grossit à vue d'œil, et, si le temps se maintient au beau, ce travail sera complété bien avant l'époque fixée. Une nouvelle levée devant être faite sur l'habitation de M. Tessier, ce monsieur fait actuellement transporter ses nombreuses bâtisses plus au loin, sur sa propriété.

—Les travaux des roulaisons ont commencé sur quelques habitations, entre autres celle de Burnside, sur la rive droite. Là, comme partout où la canne n'a pas souffert de l'inondation, les récoltes sont superbes et fourniront aux travailleurs, pendant au moins trois mois, un emploi long et pénible, mais lucratif.

Notre localité fera exception. Il ne faudrait pas en conclure, cependant, que nos planteurs mis à l'épreuve, se soient abandonnés au découragement. Loin de là. Les terres inondées sont, pour la plupart, de nouveau cultivées, et dans leurs flancs enrichis par le désastre, sont déposés les roseaux sacrés qui raviveront l'espérance et promettent un avenir plus serein.

—La loi ordonnant aux planteurs d'enlever les conduits d'eau de tous genre placés dans les levées, et surtout de faire ce travail à leurs frais, ne leur sourit guère. On nous dit même qu'une coalition des intéressés va avoir lieu pour combattre cette loi devant les cours. Il est évident que si des conduits doivent être enlevés, ce travail doit se faire maintenant que le fleuve est bas. Attendre le moment où la crue nous arrive, ce serait un moyen sûr de créer un danger encore plus grand que celui qu'on veut éviter.

On ne saurait nier que cette loi nouvelle porte un coup formidable aux petits planteurs riziers, en même temps qu'elle occasionne d'énormes dépenses aux grands comme aux petits.

Il y a à peine deux ans que tous ont eu à remplacer les conduits en bois par des tuyaux en fer fort coûteux, et à verser, dans le trésor de la paroisse, le prix d'une licence pour le privilège accordé.

Se voir maintenant contraints à faire d'autres dépenses pour détruire un travail qui a tant coûté, cela n'est guère de nature à mettre ces planteurs en gaîté; et seuls les malheurs, encore plus grands que pourraient leur causer les inondations, les feront peut-être réfléchir et se conformer à cette loi pour éviter la responsabilité des désastres qui pourraient s'en suivre.

Le Chief, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 8 octobre:

Ce n'est pas M. Clark qui a ouvert la saison de la roulaison, comme nous l'avons dit, mais Germania, qui a allumé ses feux, mercredi. MM. Reuss, qui possèdent les deux propriétés, sont donc les pionniers de la roulaison cette année. Au point de vue de la quantité et de la qualité, le rendement a été tout à fait satisfaisant.

Clark commence, jeudi. Evan Hall, Belle Alliance, Belle Terre et d'autres suivront, lundi et mardi. Les premiers expéditeurs obtiennent de bons prix pour leur sucre et leur mélasse, mais le marché se soutiendra-t-il? C'est ce qu'il est difficile de savoir pour le moment.

Le temps est très favorable à la coupe et au transport. Il faudrait seulement un peu de pluie.

Le Courrier, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 8 octobre:

Une visite à la rive droite de notre paroisse, comprise dans le district de levées du Bassin du Lafourche, nous a fait voir l'étendue des travaux entrepris pour la protection de ce district; nombre de levées sont en voie de reconstruction, et presque partout ailleurs, on est à l'œuvre, exhaussant les levées, leur donnant plus de base, les mettant en état de résister à la pression de l'eau et à l'effet des vagues.

Nous regrettons de ne pouvoir en dire autant, pour la rive gauche, comprise dans le district des levées Pontchartrain. Là, malheureusement, nous ne voyons, en fait de travaux en cours, que la reconstruction des levées Belmont et Sarpy. Les ingénieurs des Etats-Unis commenceront, sous peu, la reconstruction de différentes levées dans le district. Mais il y a des étendues considérables de levées qui n'ont résisté que grâce à l'activité et aux travaux herculéens des personnes intéressées, travaux qui ne pourront probablement résister au prochain montage.

Le Banner, paroisse Ste-Marie, du 8 octobre:

Il faut absolument ouvrir le bayou Plaquemine. Il nous fera gagner énormément d'argent. Supposons 25 hommes faisant cinq millions de livres de sucre, par an, par suite de l'ouverture de ce bayou; chacun de ces hommes y gagnera $7.500 par an, soit, en tout, $187,500. Que par suite de l'établissement de cette même voie de communication, ils continuent à obtenir la même somme de produits, calculez le montant auquel vous arriverez.

Prenez les Pilules d'Ayer pour la constipation, et toutes les fois qu'un purgatif est nécessaire. Sûr et efficace.

LE CRIME DE Fontenay-sous-Bois, EN FRANCE.

(Suite.)

La Liberté du 29 septembre:

La dépêche de Nantes nous annonçant l'arrestation de Virgile Pliste, le triste héros du crime de Fontenay-sous-Bois, nous est arrivée hier au début de notre tirage, alors que quelques milliers de numéros avaient déjà passé sous la presse; c'est pourquoi quelques uns de nos lecteurs de Paris n'auront pas trouvé la nouvelle hier dans notre Dernière heure.

Depuis l'heure du départ de Pliste de l'hôtel du Midi, avenue Montsouris, samedi matin, la police de Sûreté avait pu reconstituer à peu près l'emploi du temps de l'assassin.

Au lieu de se diriger vers la gare de Lyon, où il avait dit au garçon de l'hôtel vouloir consigner ses bagages, il était tout simplement allé à la gare Montparnasse où la fameuse valise jaune ficelée et les deux paquets noirs, non moins ficelés, ont été retrouvés à la consigne. Pour cette opération, Pliste avait pris le nom de Humbelot. Les agents de M. Goron, aidés de ceux des garnis, étaient parvenus également à établir l'identité de la fille qui accompagnait l'assassin dans ses pérégrinations; elle se nomme Gabrielle Leblanc, mais elle est connue dans les brasseries du quartier des Ecoles sous le nom de Gabrielle Morel.

L'assassin a passé la journée de dimanche à Courbevoie, Asnières et l'île de la Grande-Jatte où il a déjeuné et canoté. Le soir, avec sa compagne, il est parti pour Versailles, et là ils ont pris des billets pour le Mans.

En arrivant au Mans, Pliste et Gabrielle Leblanc se firent conduire à l'hôtel de Paris qui est proche de la gare.

C'est là que les deux agents de la Sûreté qui étaient sur leur piste purent se procurer quelque renseignements.

Pliste se leva de bonne heure dans la matinée de lundi et parcourut avec sa maîtresse les rues de la ville.

Comme son chapeau à larges bords était réellement trop remarquable, il acheta un béret chez M. Esnault, chapelier, rue Gambetta. Pliste était décidément l'homme aux coiffures originales.

Il ne songea pas à prendre une autre précaution, certainement aussi indispensable, celle de changer ses bottes contre des chaussures moins excentriques.

Il rentra à l'hôtel de Paris vers midi, déjeuna de fort bon appétit et à deux heures et demie demanda un cocher pour se rendre à la gare.

Ce cocher a été retrouvé. Il se nomme Guitard. Il a donné aux deux agents de la Sûreté qui l'interrogeaient les détails les plus complets sur l'itinéraire suivi par lui et leur a indiqué que Pliste avait pris le train de trois heures qui va à Angers et à Nantes.

C'est au moment où les deux agents allaient partir pour ces deux dernières villes qu'ils reçurent une dépêche de M. Goron les informant de l'arrestation de Pliste et les invitant à rentrer à Paris.

A trois heures de l'après-midi, Pliste et sa maîtresse de rencontre avaient pris le train pour Nantes, où ils arrivèrent à sept heures vingt-cinq. Ils se rendirent à l'hôtel de Paris. Le costume étrange de l'assassin avait donné l'éveil au personnel des deux hôtels, et le commissaire de police fut prévenu qu'un voyageur venait de s'inscrire sous le nom de Jago Sobieski qui ressemblait au signalement de Pliste. Trois agents en bourgeois arrivèrent bientôt, filèrent le couple et montèrent la garde toute la nuit devant sa porte.

Hier matin à onze heures, voyant que Pliste ne sortait pas et qu'il ne sonnait même pas le garçon pour se faire servir à déjeuner, le commissaire de police s'avisa d'un stratagème. Il dit au garçon de crier à Pliste, à travers la porte, qu'une ordonnance de police obligeait les hôteliers à faire inscrire immédiatement sur un registre *ad hoc*, par tous les étrangers arrivant en France, leur destination et le pays d'où ils venaient.

Pliste répondit:

—Est-ce très pressé?

—Oui, répliqua le garçon.

Le commissaire central avait pris soin de mettre des agents de chaque côté de la porte. Au moment où l'assassin, sans défiance, l'ouvrit, il se précipita sur lui avec ses agents et il lui maintint les bras avant qu'il pût faire usage d'un revolver chargé de cinq coups, qui se trouvait sur sa table de nuit, où était placée également une boîte de cartouches.

Une fois que l'assassin eut été mis dans l'impossibilité absolue de nuire, le commissaire central lui dit: "Je vous somme de vous expliquer."

Pliste était absolument atterré. "Ce n'est pas la peine de chercher plus loin, répondit-il. Je vois que vous connaissez toute l'affaire. C'est moi qui suis l'assassin."

Puis, désignant sa compagne, qui, très émotionnée et presque aussi atterrée que lui-même, était encore au lit: "Je vous donne ma parole qu'elle ignore tout."

Le substitut du procureur de la République a procédé à un premier et rapide interrogatoire de l'assassin. On a trouvé 100 francs dans ses poches, 300 francs dans ses bottes et cinq actions de la Banque de France, plus une montre en or; on a trouvé également, sur une table de la chambre, 22 francs et une autre montre en or.

Pliste a été écroué à la prison départementale, et Gabrielle Leblanc, qui paraît innocente, a été gardée à la disposition de la justice.

Le jour du transfert de Pliste à Paris n'est pas encore fixé. Il y a, en effet, différentes formalités à remplir. Il faut que M. Espinasse, juge d'instruction, envoie une commission rogatoire au parquet de Nantes et le saisisse d'un mandat d'arrêt contre Pliste.

En tous cas, l'assassin de Maria Molles sera ramené à Paris par les soins et sous la surveillance de la gendarmerie départementale; aucun agent de la Sûreté n'ira à sa rencontre.

Nous avons vu ce matin, au service de la Sûreté, la valise jaune et les deux paquets enveloppés de lustrine noire que Pliste avait déposés sous le nom de Humbelot à la consigne de la gare de l'Ouest. Une étiquette portant le No 107 est encore collée sur un des paquets.

La valise est de forme carrée et elle est fermée par une forte serrure dont la clef est attachée par une ficelle à la poignée de cuir.

La *République française* du 1er octobre:

Virgile Pliste, l'assassin de Maria Molles, et Gabrielle Leblanc, sa maîtresse de passage, sont partis hier de Nantes par le train de huit heures un quart du matin. Une foule énorme avait envahi le quai de la gare et les agents de police ont eu toutes les peines du monde à s'ouvrir un passage pour conduire leurs prisonniers au wagon de deuxième classe qui avait été rendu pour leur usage. Chose curieuse, une troupe de comédiens de la capitale occupaient le wagon voisin.

Pliste avait encore aux pieds les fameuses bottes à l'écuyère à éperons d'argent et était toujours coiffé du béret des chasseurs alpins qu'il a acheté au Mans. Il portait les menottes aux mains.

Dans le compartiment, il prit place entre deux agents dont un brigadier; Gabrielle Leblanc s'assit en face de lui, à côté d'un agent; elle n'était pas attachée.

L'assassin a demandé qu'on baissât les rideaux, pour échapper à la curiosité publique; satisfaction lui a été donnée.

Les voyageurs on déjeuné en passant à Tours et sont arrivés à Paris à quatre heures cinquante à la gare d'Orléans.

M. Gratiot, commissaire adjoint, et les agents Prince et Robert se tenaient sur le quai. Le wagon numéro 1,029, dans lequel se trouvaient les prisonniers, s'est arrêté juste en face de la sortie des voyageurs; les stores étaient baissés.

Le brigadier de police Prince est monté dans le wagon, afin de constater l'identité de Pliste. Puis, quand le flot des voyageurs a été écoulé, on a fait descendre les deux prisonniers.

Gabrielle, vêtue d'un costume bleu sombre, marchait d'un pas tranquille; Virgile Pliste s'avançait la tête haute, d'un air arrogant. Ils furent introduits l'un et l'autre dans le bureau du sous-chef de gare et remis aux agents de Paris.

Gabrielle Leblanc monta avec le brigadier Prince et un autre agent dans le fiacre numéro 9.931, Pliste prit place dans le fiacre 1,422 avec le brigadier Robert et plusieurs agents de la sûreté. Les deux voitures partirent au grand trot et bientôt le couple descendait devant les bureaux de M. Goron. Le chef de la sûreté fit aussitôt conduire les prisonniers chez M. Espinasse, juge d'instruction, qui les soumit à un interrogatoire. Ils furent ensuite écroués au Dépôt.

Ils ont été conduits à la permanence par le brigadier Prince. Gabrielle, après avoir donné son état civil, comme le brigadier Prince lui demandait sa profession, a répondu en riant: "Rentière," puis elle ajouta presque aussitôt: "Eh bien! et bouffer?"

Il lui a été répondu:

"Si vous avez de l'argent, on vous servira la cantine."

—De l'argent? fit-elle, mais on nous l'a pris."

Pliste et Gabrielle ont dû se contenter de l'ordinaire des prisonniers.

Téléphone 479. P. E. DUCROS, Gérant.

GONZALES & LAUDUMIEY

Entrepreneurs de pompes funèbres

175 CHEMIN DU BAYOU.

Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c. &c.

Nous sollicitons particulièrement le patronage des familles du second et du troisième district, et leur promettons entière satisfaction, aux prix les plus réduits. Ordres pour enterrement reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de nuit.

21 fév—1an

DEVEZIN.—Décédé hier, jeudi, 13 octobre 1892, à 10 heures et demie du matin, à l'âge de 42 ans, DARMEVILLE OLIVIER DEVEZIN, fils de feu André Olivier Devezin et d'Estelle Forcelle. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 14 octobre, à 10½ heures précises. Le convoi partira de l'église St-Augustin, coin St-Claude et Chemin du Bayou.

CONTRERAS.—Décédée hier, à onze heures et demie A. M., à l'âge de 59 ans et 8 mois, Dame JOSEPH CONTRERAS, née Maria Moreno, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Contreras, Moreno, Steinmetz Mercadal, Bechemin et Morantes sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 3 heures. Le convoi partira, de la maison mortuaire 420 1/2 rue Bourgogne, près de la rue des Français.

DU QUESNAY—Décédé, hier matin, jeudi, 13 octobre 1892, à 1 heure moins vingt minutes, PHILIPPE ARMAND LE MERCIER DU QUESNAY, âgé de 77 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 10 heures précises A. M., de sa dernière résidence, au coin des rues Derbigny et Kerlerec.

F. ADRIEN BRUNET

Joaillier, Bijoutier, Horloger,

Transférera le 1er octobre prochain son magasin du No 133 de la rue Royale, au No 61 de la même rue. A cette occasion il fera subir une nouvelle réduction aux prix de ses articles. De ces derniers, il possède une collection incomparable:

Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants, Camées à pommes d'or et d'argent, etc.

Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.

14 déc 91—1a

La Santé c'est la Fortune.

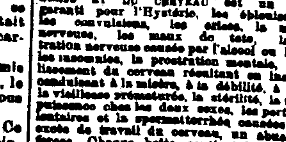

LE TRAITEMENT PAR LE DR E. C. WEST DES NERFS ET DU CERVEAU est un spécifique garanti pour l'Hystérie, les éblouissements, les convulsions, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les insomnies, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en insanité et conduisant à la misère, à la débilité, à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, la perte de puissance chez les deux sexes, les pertes involontaires et la spermatorrhée causées par un excès de travail du cerveau, un abus de ses forces. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. $1 la boîte, ou six boîtes pour $5 00, envoyées par la malle affranchies sur le reçu du prix.

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES

Guérissent tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5 00, nous enverrons à l'acheteur notre garantie écrite de lui rendre son argent si le traitement n'opère pas la cure. Les garanties ne sont données que par E. TUMA, pharmacien, seul agent, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, Lne.

1er oct—1an—Ve&D

Ella en a Guéri d'Autres,

Elle vous guérira, est une vraie assertion de l'action de la Salsepareille d'AYER, quand elle est prise pour les maladies provenant d'un sang impur; mais, en même temps que cette assertion est vraie de la Salsepareille d'AYER, comme des milliers de personnes peuvent l'attester, cela ne peut être véritablement appliqué à d'autres préparations, que des marchands sans principes recommanderont et essayeront de vous en imposer, en vous disant: "juste aussi bonne que celle d'Ayer." Prenez la Salsepareille d'Ayer et seulement la Salsepareille d'Ayer, si vous avez besoin d'un dépuratif du sang et que vous vouliez être soulagé d'une manière permanente. Pendant près de cinquante ans cette médecine a joui d'une grande réputation et a à son actif enregistré un nombre de guérisons, lesquelles n'ont jamais été égalées par d'autres préparations. La Salsepareille d'AYER extirpe les traces des scrofules héréditaires et autres maladies du sang du système et elle a, à bon droit, la confiance du public.

La Salsepareille d'Ayer.

"Je ne puis m'empêcher d'exprimer ma joie pour le soulagement que j'ai obtenu par l'usage de la Salsepareille d'AYER. J'étais affligé de maux de reins pendant environ six mois, souffrant considérablement de peines à la chute des reins. En outre, mon corps était couvert d'une éruption de boutons. Les remèdes prescrits ne me firent aucun bien. Je commençai alors à prendre de la Salsepareille d'AYER, et en peu de temps les peines cessèrent, et les boutons disparurent. Je conseille à chaque jeune homme ou jeune femme, en cas de maladie résultant d'un sang impur, n'importe depuis combien de temps le cas subsiste, de prendre de la Salsepareille d'AYER."—H. L. Jarmann, 33 William st., New York City.

Elle Vous Guérira.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

EMILE ECUYER, Propriétaire. GEORGES et LAOUY ECUYER, Directeurs.

ECUYER TANNERIE,

Carondelet Walk, près Broad. Téléphone 446.

1er oct—1a—Dim Mar Jeu Sam

Bureau de Santé, Etat de la Louisiane, coin des rues Carondelet et Perdido.—A une assemblée du Bureau de Santé tenue le 6 octobre 1892, la résolution suivante a été adoptée:

Résolu, qu'à partir du 15 octobre 1892, les noms de toutes les personnes condamnées plus d'une fois pour avoir vendu du lait adultéré, seront publiés pendant dix jours dans la presse publique.

Conformément à la résolution ci-dessus, avis est par le présent donné que les noms de ces personnes seront, après la date ci-dessus mentionnée, publiés pour l'information générale du public.

LUCIEN F. SALOMON, M. D., Secrétaire.

8 oct—7f

Aux Pilotes et Capitaines de steamers, navires et goelettes, lougres et autres embarcations naviguant dans les eaux du lac Pontchartrain, la Passe Manchac et la rivière Amite.

Avis est par le présent donné que le pont levis régulier à la Passe Manchac sera fermé temporairement et jusqu'à nouvel ordre, commençant mercredi prochain le 5 octobre 1892 à 7 heures A. M., pour réparations, pendant lequel temps on se servira d'un pont levis temporaire de cinquante (50) pieds en sus du pont actuel, et l'on fera usage des mêmes signaux et des mêmes ingénieurs employés jusqu'ici.

5 oct—

HENRI LOUIS DUCROCQ,

Bachelier ès Lettres,

240 DUMAINE ST.,

Professeur de français, Classiques et Musique.

Donnera des leçons à domicile ou dans les institutions.

6 oct—10f PP

Bureau de la Compagnie des Waterworks, 49 et 51 rue Baronne.—Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1892.—A une réunion du Bureau de Direction de cette compagnie tenue ce jour, un dividende semi annuel de $2 00 par action a été déclaré payable à partir de LUNDI, 10 de ce mois, aux actionnaires à cette date.

R. L. MACMURDO, Secrétaire.

6 oct—7f

W. G. Coyle & Cie.

CHARBON, COKE.

Pittsburg, Anthracite, Kanawha, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.

Les planteurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnées au prix du marché.

BUREAUX.

47 — Rue Carondelet — 47

1er sept—6 m dim mard jeud

SOARDS' 1892—NEW ORLEANS City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (2me édition)	2 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus sera envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur, 3 Commercial Place.

9 mars—

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrée pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.

30 sept—

COURTIERS DE CHANGE.

Fourton & Fischer

—SUCCESSEURS DE—

FAZENDE & SEIXAS.

19 Rue Carondelet.

Agents de Propriétés Foncières.

Prêts sur propriétés—papiers hypothécaires. Bons divers Actions diverses. Nous achetons et vendons—Actions et Bons—à la Bourse (N. O. Stock Ex.) Nous achetons, vendons et louons tous genres de propriétés.

2 oct—1 mois—dim mardi jeudi

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.

Prix: $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 289 rue du Canal, près le Dépôt du Port Espagnol.

25 déc 91—1 an

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES.

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

24 a 90—1 an—dim mar ven

FRANTZ & OPITZ,

Horlogers et Joailliers,

Transféreront vers le 15 Octobre 1892, leur magasin au

No 17 DE LA RUE BOURBON,

Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes, rue Bourbon.

1er sept—

LEON GODCHAUX,

81 A 85 RUE DU CANAL.

Vous pouvez vous acheter un Très Bel Assortiment de

BEAUX CHAPEAUX DE FEUTRE, Youman, Knox, Miller ou Dunlap, A deux tiers des prix ordinaires.	COSTUMES D'ECOLE TOUT LAINE, Pour Garçons, A des prix Exceptionnellement Modiques: A $2.50 et $5.00.

1er déc 91—1an—dim mer ven

TAPIS! TAPIS! TAPIS!

NATTES! NATTES! NATTES!

Stores! Stores!

Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,

CHEZ LEVY,

RUE DU CANAL.

Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été excellé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour les quels nous ne chargeons pas plus [illegible]. On ne sait peut-être pas généralement que nous ne faisons pas [illegible] PEINTS, mais que nous [illegible] vendre le meilleur article disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées on fera voir les spécimens de notre travail.

LEOPOLD LEVY, 133 RUE DU CANAL.

Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention.

1Sept1891—1an—DMeJ

TRADERS' BANK,

NO 102 RUE DU CANAL.

Capital payé....$100,000

[illegible], Président; A. B. BROUSSEAU, Vice-Président; H. D. HOPKINS, Caissier.

4 sept—1a

CONTINENTAL INSURANCE CO. OF NEW YORK,

—A UN—

Capital payé de	$1,000,000 00
Réserve pour les assurances actuelles	3,161,022 47
Surplus net	5,645,761 34
Surplus pour les détenteurs de polices	5,645,761 34
Actif brut	5,805,794 71

La compagnie fait des affaires rigoureusement en conformité avec les lois de l'Etat de New York, et tient des Polices sur le fonds de sûreté. Un fonds spécial pour la protection des détenteurs de polices que ne peut affecter une grande conflagration.

Elle a payé plus de vingt-cinq millions de pertes et est plus forte que jamais. Prenez une police à cette compagnie et vous vous sentirez plus en sûreté qu'avec celle d'une compagnie qui conque de la Nouvelle-Orléans qu'un incendie sérieux. Les pertes sont ajustées et promptement soldées. La meilleure et la moins chère. Pour conditions et taux (les taux plus réduits garantis) s'adresser à

JAMES PREVOST, Agent.

125 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne.

27 fév 1 an—dim

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. B. Lyman, Prés. G. W. Sencell, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.

1er 92—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

12 nov—91—1 an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX

DE HARTFORD, CONN.

Successeurs de la

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

Capital Comptant	$2,000,000 00
Net surplus	1,334,460 81
Actif, valeur réelle	5,675,306 79

Pertes réglées à la Nlle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.

JULES TUYES,

Agent-Résident, sera toujours au No 3 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

20 mai—1 an

Compagnie d'assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Succursale No 63 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1892	1,019,666 32

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER.

18 juin—1 an

FABRIQUE D'EXTRAIT D'ABSINTHE

Maison fondée en 1858.

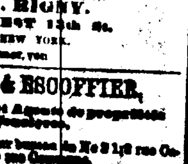

A. RIGNY.

2 WEST 13th St.

NEW YORK.

2 oct—6m—dim, mer, ven

SPEAR & BSOOFFIER,

Successeurs et Agents de propriétés foncières.

Ont transporté leur bureau du No 3 1/2 rue Carondelet au No 123 rue Commune.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, 2me district.

1er nov90—1 an—mer.ven.dim

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Frédéric Mangé.............Directeur

Samedi soir, 15 octobre, à 7 h. 30.

Troisième soirée fashionable de souscription.

L'AFRICAINE.

Avec MM. LAFARGE, CHAUVREAU, MALZAC, Hourdin, Coutellier et Mmes Schweyer-Lematte, Beaufort, etc.

Première matinée de grand opéra.

Dimanche 16 octobre, à midi précis,

Le grand succès d'inauguration,

LA JUIVE.

NOTA.—Les prix d'admission aux matinées restent les mêmes, soit: Places réservées $1, et admissions générales 50 cts.

Dimanche soir, 16 octobre, à 8 h.

LA CAGNOTTE.

Comédie en 5 actes de MM. Eugène Labiche et A. Delacour.

—Les places réservées sont en vente au bureau de location de la maison Werlein, 135 rue du Canal.

16 oct—2f

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Ce soir et tous les soirs cette semaine. Matinées mercredi et samedi.

Arrivée du champion, sans contredit, "middle-weight" du monde.

BOB FITZSIMMONS!

dans son dernier succès intitulé

The Heroic Blacksmith.

Présentant le champion en guise d'un forgeron, faisant un véritable fer à cheval et ferrant un cheval en pleine vue des spectateurs. Secondé par une troupe bien choisie d'artistes de haute classe. Le tout sous la direction de Martin Julian. Dimanche, 16 octobre—The Hoosier.

9 oct—6f

THEATRE ST-CHARLES.

CE SOIR.

COSGROVE & GRANT'S COMEDIANS

Dans la grande comédie à sensations,

THE DAZZLER!

Sous la direction de Geo H. Murray avec son grand personnel d'Etoiles. L'unique JOE. A. OTT. La jolie ANNA BOYD. Le Grand Quartette Clipper. La fascinante danse des Veuves. Les Beaux Big Four Comédiens. Toutes les anciennes physionomies retenues. Première des Comédies Farces. [illegible] 16 Oct—WARDE JAMES COMPANY.

9 oct—6f

GRAND OPERA HOUSE.

Ce soir, toute la semaine. Matinées mercredi et samedi à 1 heure P. M.

CHARLES H. YALE.

Prés. à grand spectacle.

—The New Devil's Auction.—

Dimanche, 16 oct—Kate Emmett dans Waifs of [illegible].

11 oct—

LA BOTTE ROUGE!

—A l'enseigne de la—

"BOTTE ROUGE."

Angle des rues Ursulines & Dauphine

BOTTES, SOULIERS,

ET BOTTINES, A BON MARCHE

GEORGE WAGNER.

1er sept—3m—Me&Dim

$250

Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez

LOUIS GRUNEWALD & CIE, Limitee.

PIANOS ET ORGUES

LES PLUS BAS PRIX!

Conditions les plus avantageuses!

TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!

Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Richter, Fisher, Pease, Gloninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à

L. GRUNEWALD & CIE, Limitee, 18 Baronne et 127 Canal, Nlle-Orléans.

24 janv—1 an

LEON QUEYROUZE & CO

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS,

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

32 RUE TCHOUPITOULAS.

Mme GODIN-MARTINET

Précédemment 17 Bourbon,

ROBES ET CONFECTIONS,

44 BOURBON

A ouvert ses salons et invite les dames à y venir voir toutes les jolies nouveautés qu'elle a rapportées de Paris.

Mme Godin-Martinet sera à même de contenter les élégantes et se charge de faire tous genres de toilettes.

Spécialité de costumes-tailleurs et de confection.

2 oct—5 dim

BUVEZ!!!

L'eau minérale effervescente de la Source d'Abeau.

Comme eau de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie ou des reins. En vente partout.

30 sept—1 an sam dim

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tous genres dans le ressort de leur art.

... de dents artificielles.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transfère ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRES DAUPHINE.

A partir du 1er octobre 1892.

Venez examiner nos modèles, vous informer de nos prix et vous faire satisfaire au Bureau pour travaux reconnus supérieurs.

25 août—

BANQUES.

Etat de la situation

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le vendredi 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,512,733 66
Surtirages garantis et non garantis		13,390 60
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc		64,000 00
Dû par des agents de réserve approuvés		96,897 00
Dû par d'autres banques nationales		13,843 13
Dû par des banques et banquiers d'Etat		2,561 31
Maison de banque, meubles et installations		115,500 00
Dépenses courantes et taxes payées		10,573 83
Echanges pour le Clearing-house	$46,646 46	
Billets d'autres banques	8,319 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	102 32	
Espèces	15,900 00	
Billets legal tender	105,113 00	176,143 78
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats Unis, (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$1,990,114 81

PASSIF.

Capital payé		$200,000 00
Fonds de surplus		200,000 00
Profits non divisés		75,899 47
Billets de banque nationales en circulation		43,990 00
Dividendes non payés		1,545 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,140,779 96	
Certificats de dépôt de demande	5,685 00	
Chèques certifiés	325 16	
Chèques de caissier en circulation	3,790 77	1,150 580 81
Dû à d'autres banques nationales		7,377 12
Dû à des banques d'Etat et banquiers		1 537 41
Notes et billets ré-escomptés		150,000 00
Bills payables		60,000 00
Total		$1,990,114 81

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.

J. L. BERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 3me jour d'octobre 1892. BENJAMIN ORY, Notaire.

Correct—Attesté:

MAX SCHWARACHER,
H. ABRAHAM,
G. E. FINLAY, Directeurs.

Etat de situation de la

New Orleans National Bank,

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, Vendredi, 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,370,858 57
Surtirages, garantis et non garantis		67,987 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons des Etats-Unis en main		1,000 00
Actions, sécurités, etc		768,862 75
Dû par des agents de réserve approuvés		492,388 79
Dû par d'autres banques nationales		88,306 02
Dû par des banques d'Etat et banquiers		11,847 92
Maison de banque, meubles et installations		95,614 52
Dépenses courantes et taxes payées		16,367 72
Chèques et autres items comptant	$1,310 94	
Changes pour le Clearing house	160,961 79	
Billets d'autres banques	6,650 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	12,282 33	
Espèces	238,302 50	
Billets legal tender	45,000 00	464,297 56
Fonds de rédemption au Trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$4,304,647 45

PASSIF.

Capital-action payé		$300,000 00
Fonds de surplus		700,000 00
Profits non divisés		137,925 37
Billets de banques nationales en circulation		34,500 00
Dividendes non payés		1,509 00
Dépôts individuels sujets à chèque	$2,926,440 76	
Certificats en demande des déposants		
Chèques certifiés	50,704 75	
Chèques du caissier en circulation	200 00	
Dû à d'autres banques nationales	85,644 85	
Dû aux banques d'Etat et banquiers	71,805 75	
	96,085 97	3,[illegible]
Total		$4,304,647 45

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Moi, William Palfrey, caissier de la banque sus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WILLIAM PALFREY, Caissier.

Souscrit et juré pardevant moi ce [illegible] jour d'octobre 1892.

CHAS. T. SONIAT, Notaire Public.

Correct—Attesté: [illegible]

Avis d'élection.

Bureau du Shérif Civil, Paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1892.

En vertu et sous l'autorité d'une proclamation lancée par Son Excellence Murphy J. Foster, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée le 23 septembre A. D. 1892, ordonnant qu'une élection soit tenue le

Mardi, huitième jour de novembre A. D. 1892,

(ce jour étant le mardi qui suit le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi, dans le but suivant, à savoir:

1° Pour élire, par un ticket général, Huit Electeurs pour le Président et le Vice-Président des Etats-Unis, dont deux seront pour tout l'Etat (le State at large) et six pour les six districts électoraux de cet Etat.

2° Pour élire des Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au Cinquante-troisième Congrès des Etats-Unis, qui seront élus par les électeurs qualifiés des divers Districts Congressionnels, respectivement, pour le terme de deux ans, à partir du quatrième jour de mars A. D., 1893.

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu conformément à l'Acte No 58 de la Session Extraordinaire de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, le

Mardi, huitième jour de Novembre A. D. 1892,

(ce jour étant le mardi qui suit le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi, dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans aux endroits où sont établis les polls désignés par le gouvernement de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but de voter pour les officiers mentionnés ci après, ainsi qu'il est pourvu dans la proclamation mentionnée ci-dessus, à savoir:

1° Par le ticket général Huit Electeurs pour le Président et Vice-Président des Etats Unis, dont deux seront pour représenter l'Etat (le State at Large) et six pour représenter les six districts électoraux de cet Etat, à savoir: Un Electeur pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St-Bernard et du Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Quinzième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans;

Un Electeur pour le Second District, composé du Premier, Second, Dixième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième, Seizième et Dix-septième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, et des paroisses Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste et St-Jacques.

Un Electeur pour le Troisième District, composé des paroisses Iberville, Ascension, Assomption, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie, Ibérie, St-Martin, Lafayette, Vermilion, Cameron et Calcasieu.

Un Electeur pour le Quatrième District, composé des paroisses Rapides, Sabine, DeSoto, Natchitoches, Rivière Rouge, Caddo, Bossier, Winn, Grant, Bienville, Vernon et Webster.

Un Electeur pour le Cinquième District, composé des paroisses Concordia, Caldwell, Franklin, Tensas, Madison, Richland, Ouachita, Jackson, Lincoln, Union, Morehouse, Est Carroll, Ouest Carroll, Claiborne et Catahoula.

Et un Electeur pour le Sixième District composé des paroisses Acadia, St Landry, Pointe Coupée, Avoyelles, Est Feliciana, Ouest Feliciana, Est Baton Rouge, Ouest Baton Rouge, Ste-Hélène, Livingston, Tangipahoa, Washington et St-Tammany.

2° Deux Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane dans le Cinquante-troisième Congrès des Etats-Unis, qui seront élus par les Electeurs qualifiés des deux Districts Congressionnels suivants (desquels districts la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans font partie) pour le terme de deux ans, à partir du quatrième jour de mars A. D. 1893.

Un Représentant du Premier District Congressionnel, composé du Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Quinzième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, et des paroisses Plaquemines et St-Bernard.

Un Représentant du Second District Congressionnel, composé du Premier, Second, Dixième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième, Seizième et Dix-septième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, et des paroisses Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste et St-Jacques.

[illegible]

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre ... ayant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Waterloo sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure française.

Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendu à ce jour pour la somme de $650 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les amateurs de se hâter car bientôt ces lots doubleront de prix.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Bonnet, propriétaire au Clos Vengeur, à Mandeville, ou M. F. L. Fourchy, notaire, 31 1/2 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.

4 sept—

Remboursement de la taxe de guerre

Prélevée par le gouvernement des Etats-Unis sur les propriétés foncières en Louisiane, en 1862.

E. WILLIAM ARMSTRONG, [illegible]